

Qu'est-ce que la réanimation du patrimoine ?

Tout l'art de la conservation aujourd'hui consiste dans le dialogue entre l'histoire qui se fait et la préservation de la véracité de l'héritage qui permet à cette histoire de se faire. A cette fin, l'historien de l'art **Paul Philippot** nous invite à distinguer entre conscience historique commune et conscience historique critique. La première, qui relève de l'opinion publique, conçoit le patrimoine comme atemporel et confond authentique et faux, originel et copie, restauration et rénovation. La seconde considère que chaque génération relit – et par conséquent réécrit – l'histoire différemment. L'intervention contemporaine, de conservation, de restauration ou de réaménagement, s'efforcera d'enrichir d'une strate actuelle la sédimentation qui ordonne l'œuvre dans sa complexité historique. Comme le rappelait **Hans Georg Gadamer**, «Le conservateur et le restaurateur, sous peine de trahir l'histoire, sont condamnés à être des artistes de leur temps» (Vérité et méthode, 1983).

Cette nécessité prend un sens particulièrement prégnant dans le rapport dialectique entre restauration et réanimation. Sauvegarder activement un édifice, c'est préserver son identité patrimoniale mais c'est aussi – et peut-être surtout – lui restituer sa pleine fonction sociale dans la cité. Idéalement, il faudrait ne jamais modifier la fonction pour laquelle un édifice a été conçu originellement. Mais cela reviendrait à nier la dynamique évolutive naturelle des valeurs d'usage en fonction des besoins des générations successives. Mieux, la réutilisation du patrimoine est en effet sa seule véritable garantie de longévité ! En effet, la conservation n'aura guère de sens si son action ne vise qu'à figer le patrimoine dans son propre mimétisme. Au contraire, elle aspirera à préserver l'édifice dans un état qui soit à la fois historiquement signifiant et apte à accueillir une fonction contemporaine. En d'autres termes, il ne s'agira ni de maintenir un statu quo congelé ni d'offrir l'édifice au premier remplissage venu. Préservation et adaptation doivent agir en paramètres l'une de l'autre. L'architecture et la fonction, la forme et le contenu, ne sauraient s'aliéner mutuellement !

Atteindre cet équilibre sera possible moyennant les trois impératifs techniques fondamentaux suivants:

1. **L'étude historique** préalable affinera notre connaissance de l'édifice en auscultant son ancienneté, son évolution typologique et morphologique, ses propriétés matérielles et constructives, ses caractères stylistiques et décoratifs, ses qualités urbanistiques. Elle révélera ce qui fait l'unicité irréductible de l'édifice. Elle livrera ainsi les critères scientifiques sur lesquels asseoir ses potentialités en matière d'adaptation (les lignes rouges à ne pas franchir sous peine de le dénaturer) en considérant l'objet patrimonial non comme un spécimen mais comme un cas particulier à traiter comme tel.
2. Le principe d'**échelle minimum** garantira que l'intervention dans un bâtiment historique reste aussi circonspecte et modeste que possible. S'il ne saurait être question de restituer un «état d'origine» disparu car cela constituerait en réalité une falsification de l'édifice, la manipulation contemporaine ne pourra s'exercer que dans le respect de ses structures et la préservation de son identité typologique, telles qu'elles auront été révélées par l'étude historique. Mais en toutes circonstances il sera préférable de consolider l'état hérité, de le réaffecter dans les limites de ses possibilités plutôt que de le corriger.
3. Le principe de **réversibilité** nous interdit d'imposer une marque indélébile à un édifice dont la fragilité est proportionnelle à l'historicité. Il faut laisser aux générations futures la liberté de «gratter» à leur tour le parchemin... En conséquence, les greffes nouvelles sur le corps ancien doivent être aussi indolores que possible, les ancrages indépendants de la structure, les aménagements techniques légers, amovibles et visibles. L'ancien et le nouveau ne doivent pas se camoufler mutuellement, ni s'imposer en rupture de l'un de l'autre, mais au contraire, révéler, dans leurs tensions réciproques, la nouvelle coexistence possible entre les fonctions historiques, contemporaines et symboliques.